



Direction Départementale
de l'Agriculture et de la Forêt de
l'Hérault



Mise en œuvre de la Directive Oiseaux (Directive n° 79-409 CEE)

Proposition de Zone de Protection Spéciale

ETANGS MONTPELLIERAINS (étang de Mauguio, étangs Palavasiens)

Phase de consultation au niveau local
(article R.414-3 du code de l'environnement)

Le site

Nom : Etangs Montpelliérains (étang de Mauguio et étangs Palavasiens)
Domaine biogéographique : Méditerranéen
Surface : 13.650 ha

Communes

	Nom des communes	INSEE	Surf. Commune (ha)	dans site	%
1	Frontignan	34108	3 992	909	22,8%
2	Vic la Gardiole	34333	3 054	2 135	69,9%
3	Mireval	34159	1 130	142	12,6%
4	Villeneuve-lès-Maguelone	34337	3 140	1 610	51,3%
5	Lattes	34129	3 225	737	22,8%
6	Palavas-les-Flots	34192	918	654	71,3%
7	Pérols	34198	865	216	25,0%
Surface du site étangs palavasiens (ha)				6 404	
1	Pérols	34198	865	70	8,1%
2	Mauguio	34154	7 667	3 897	50,8%
3	Candillargues	34050	852	327	38,4%
4	Lansargues	34127	1 850	586	31,7%
5	Saint Just	34272	614	24	3,8%
6	Saint-Nazaire-de-Pezan	34280	544	353	65,0%
7	Lunel	34145	2 420	7	0,3%
8	Marsillargues	34151	4 238	1 209	28,5%
9	La Grande Motte	34344	1 379	773	56,0%
Surface du site étang de Mauguio (ha)				7 246	
Surface totale du site étangs Montpelliérains (ha)				13 650	

Description du site

Le site des étangs Montpelliérains regroupe les étangs palavasiens et l'étang de Mauguio.

L'ensemble des étangs palavasiens est composé d'un remarquable chapelet de grandes lagunes communiquant encore entre elles (Etang de l'Ingril, Etang de Vic, Etang de Pierre-Blanche, Etang de l'Arnel, Etang du Prevost, Etang du Grec, Etang du Méjean, Etang de Pérols). Le paysage se caractérise par une topographie plane et par l'imbrication des étangs, de la terre et de la mer qui lui confèrent un caractère très spécifique. Cet ensemble est marqué entre autres par la présence d'anciens marais salants non exploités qui constituent une mosaïque de milieux à forte valeur patrimoniale.

L'étang de Mauguio ou étang de l'Or est une lagune en communication avec la mer par un grau artificiel transformé en port (Palavas). Il est entouré par une gamme variée d'habitats naturels : un système dunaire, des milieux saumâtres à hyper salés (lagunes temporaires et sansouires), des milieux saumâtres à doux où se développent des prés salés et des formations boisées. Sorte de "poumons" du littoral, les dunes constituent l'une des richesses biologiques et paysagères du site.

Eléments qui justifient la proposition d'un site d'intérêt communautaire :

Ces lagunes attirent une avifaune à la fois abondante et variée qu'elle soit nicheuse, hivernante ou migratrice. Elles constituent des zones de repos pour le **Flamant rose** et des espèces rares comme la **Sterne naine**, le **Gravelot à collier interrompu** et la **Talève sultane**. Le site accueille par ailleurs la **Pie Grièche à poitrine rose**, espèce à forte valeur patrimoniale.

Statut du site

Etangs Palavasiens /

Protection réglementaires : 2 sites classés ("Etangs et bois des Aresquiers", "Etangs du Prévost et de l'Arnel") ; 1 site inscrit "Etangs de Pierre-Blanche, du Prévost et de l'Arnel" ; 1 réserve naturelle "RN de l'Estagnol" ; 1 APB "Étang du Grec"

Directives communautaires : 1 pSIC "Etangs Palavasiens"

Inventaires du patrimoine : 10 ZNIEFF de type 1 (Salins de Frontignan, Ilots de l'étang d'Ingril, Lido de Pierre-Blanche, Lido de Maguelone et des Aresquiers, Pointe de la Robine, Salins de Villeneuve et étang du Vagaran, Réserve naturelle de l'Estagnol, Bois de l'abbaye de Maguelone, La Sarrazine, Marais de Lattes) et 6 ZNIEFF de type 2 (Secteur des Aresquiers, Etang d'Ingril et salins de Frontignan, Etangs de Vic, l'Arnel, Pierre-Blanche et Prévost, Prés humides de Gramenet, Berges et étangs du Méjean et de Pérols, Marais de la Grande Palude).

Étang de Mauguio /

Protection réglementaires : 1 site classé "étang de Mauguio", 1 APB "Marais de la Castellone"

Directives communautaires : 1 pSIC "Étang de Mauguio"

Inventaires du patrimoine : 8 ZNIEFF de type 1 (Étang du Maire et anciens salins de Pérols, Le chalet d'Espous, Pointe du Salaison, La Paluzelle, Marais du Cros Martin, Pointe de la Radelle et phragmitaie des cabanes du Gascon, Marais de la Tortuguière, Palus du Nord) et 2 ZNIEFF de type 2 (Étang de Mauguio et ses abords, Dunes du Grand et du Petit Travers).

Une ZICO (LR09 "Etangs Montpelliérains") couvre l'ensemble du site.

Oiseaux d'intérêt communautaire justifiant la proposition de site

Le Flamand rose

Phoenicopterus ruber Linné, 1758

Oiseaux, Phoenicoptéridés, Phoenicoptéridés

Annexe I de la Directive Oiseaux
Annexe II de la Convention de Berne
Espèce protégée au niveau national

Principales caractéristiques et répartition

Le Flamand rose est largement distribué du sud de l'Europe au sud-ouest de l'Asie, ainsi qu'en Afrique et en Amérique Centrale. En Méditerranée ses plus importants sites de nidification sont en Camargue, en Andalousie, en Turquie ainsi que dans le sud Tunisien les années où les lacs salés sont en eau.

En France, l'espèce est inféodée aux zones humides du Midi Méditerranéen. Le nombre total de Flamands cantonnés entre l'étang de Canet (Pyrénées-Orientale) et les salines de la presqu'île de Giens (Var) peut atteindre 55.000 individus au printemps et en été, et 30.000 en hiver. Durant la saison de reproduction, l'essentiel des effectifs est centré sur la Camargue. En effet, depuis les années 1950, le seul lieu de ponte en France se situe dans les salins de Giraud en Camargue. En hiver, la majorité des Flamands stationnent habituellement sur les étangs du Languedoc. Plusieurs milliers de Flamands fréquentent les étangs des environs de Montpellier (Hérault).

Il ressort du suivi scientifique de ces oiseaux que certains individus en France restent sédentaires alors que d'autres se déplacent dans toute la région méditerranéenne et jusqu'en Afrique de l'Ouest. Les déplacements se font à un rythme saisonnier mais sont également influencés par la présence ou l'absence d'eau dans les zones humides temporaires de la péninsule Ibérique et du Maghreb. Ainsi, lorsque les pluies d'automne et d'hiver remettent en eaux les zones humides andalouses, tunisiennes voire sardes, un bon nombre de Flamands de la population méditerranéenne occidentale ne remontent pas jusqu'en France au printemps suivant.

Habitat, exigences écologiques, menaces potentielles

Les Flamands roses fréquentent principalement les lagunes d'eau saumâtre ou salée de faible profondeur et les salines mais ils font aussi des incursions dans les marais d'eau douce et même dans les rizières où ils peuvent occasionner des dégâts au printemps.

La principale menace sur cette espèce est la destruction ou la dégradation des zones humides méditerranéennes. Les étangs, souvent côtiers, qui constituent son milieu de prédilection, sont peu profonds et de ce fait menacés par la pollution, le drainage ou le comblement. Par ailleurs, le



Source : aquarelle de Serge Nicolle et carte : site Natura 2000 "Oiseaux" de la commission européenne

jaune = oiseau estivant
vert = oiseau résident
bleu = oiseau hivernant

développement d'aménagements touristiques et notamment nautiques sur les étangs peuvent être source de dérangement pour l'espèce. La régression voire la disparition des salines ainsi que l'adoucissement des eaux sur certains sites, contribuent également à la raréfaction de son habitat.

Propositions de gestion, d'expérimentations et d'axes de recherche

Le Flamand rose a bénéficié d'un bon nombre de mesures de conservation et de protection réglementaire en Europe. Les mesures de conservation menées en Camargue (aménagement d'un îlot de nidification, gestion des niveaux d'eau, ...) ont contribué à l'expansion de cet oiseau en Méditerranéen occidentale. Le maintien des effectifs de Flamands passe essentiellement maintenant par la conservation du réseau actuel de zones humides méditerranéennes. Par ailleurs, il convient d'installer des dispositifs anti-collision sur les lignes électriques dangereuses situées à proximité des zones humides fréquentées par l'espèce.

Sources bibliographiques utilisées :

ROCAMORA G., YEATMAN-BERTHELOT D. - 1999 - Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF et LPO. Paris. 598 pp.

Site web de la Commission Européenne relatif à la Directive "Oiseaux", consultable à l'adresse suivante :
http://europa.eu.int/comm/environment/nature/directive/birdshome_fr.htm

Le Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus* Linné, 1758

Oiseaux, Charadriiformes, Charadriidés

Principales caractéristiques et répartition

Le Gravelot à collier interrompu est une espèce des grèves des côtes maritimes de France transitant en France. Fin octobre, la plupart des Gravelots ont quitté notre pays pour hiberner principalement du bassin Méditerranéen à l'Afrique de l'ouest. Les retours en France s'effectuent à partir de la mi-mars.

Cet oiseau est cosmopolite. En Europe, son aire de répartition va de la Scandinavie aux pays riverains de la Méditerranée et de la mer Noire. Il présente ses plus forts effectifs (plus de 4000 couples) en Espagne, Ukraine, Russie et Turquie. Par ailleurs, les effectifs dépassent 1000 couples en Italie, au Portugal et en France. En France, l'Aude est devenu le département le plus peuplé pour cette espèce (300 à 350 couples en 1996). Ailleurs dans le sud de la France, les étangs du Languedoc, la Camargue et les salins des Pesquiers, accueillant chacun de 50 à 200 couples, constituent des sites importants pour cet oiseau. En hiver, la population est marginale (l'espèce hivernant dans des pays plus chauds). Toutefois, quelques individus passent l'hiver sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique et des groupes plus importants se rencontrent dans les lagunes et les salines du Var mais aussi en Camargue.

L'effectif nicheur français du Gravelot à collier interrompu semble stable, si ce n'est en légère augmentation au cours de ces vingt dernières années. Par contre, les effectifs de cet oiseau ont beaucoup décliné dans les pays du nord et du centre de l'Europe. Ils sont aussi en régression au Portugal et dans les pays bordant la mer Noire. Cet oiseau est considéré comme "en Déclin" en Europe et "Rare" en France (moins de 10% de l'effectif nicheur européens présents en France).

Habitat, exigences écologiques, menaces potentielles

Les Gravelots à collier interrompu nichent sur toutes les côtes basses du pays : plages de sable ou de galets, dunes basses, bordures des lagunes, marais salants, limites de prés salés, sansouire, On l'observe également nichant dans des milieux cultivés ou artificialisés (champs cultivés, parkings de bord de mer, digues, friches industrielles, campings, ...). Dans des milieux littoraux particulièrement changeants, les Gravelots à collier interrompu ont développé une faculté de colonisation particulièrement élevée. Les sites de nidification doivent cependant être dégagés et recouverts d'un substrat meuble permettant de dissimuler les œufs (sable, gravier, galets, laisses de mer, coquillages, ...). L'espèce consomme essentiellement des invertébrés capturés sur le sol nu et humide.

Bien que s'adaptant aux modifications de son habitat, cet oiseau est confronté à la diminution croissante de son biotope de reproduction. La disparition de ses habitats de prédilection sur le littoral et la forte pression touristique sur les sites de reproduction constituent les principales menaces pour la population française.

Propositions de gestion, d'expérimentations et d'axes de recherche

Pour la conservation de l'espèce, les propositions des acteurs de la conservation concernent en particulier l'aménagement de zones où l'accès du public et de développement de la végétation (pour maintenir des milieux dégagés) seraient contrôlés. Elles visent également un suivi plus strict de l'aménagement littoral (au moyen de la loi Littoral notamment) pour empêcher la destruction de milieux à forts enjeux patrimoniaux.

Sources bibliographiques utilisées :

DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSSO G., YESOU, P. - 2000 - Inventaire des oiseaux de France, avifaune de la France métropolitaine. Editions Nathan. 397 pp.

ROCAMORA G., YEATMAN-BERTHELOT D. - 1999 - Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF et LPO. Paris. 598 pp.



Source des illustrations : Inventaire des oiseaux de France - Nathan, 2000.



La Sterne naine *Sterna albifrons* Pallas, 1764

Oiseaux, Charadriiformes, Sternidés

Annexe I de la Directive Oiseaux - Annexe II de la convention de Berne - Espèce protégée en France

Principales caractéristiques et répartition

La Sterne naine est une espèce cosmopolite répartie à travers les régions tempérées et tropicales du globe. Une sous-espèce (*S. a. albifrons*) niche en Europe jusqu'en Russie. Les effectifs les plus importants se trouvent en Italie, en Espagne, en Grande Bretagne et en Russie. La population française, avec environ 1000 à 1200 couples dans les années 90, représente environ 5% des effectifs européens.

Migratrice, la Sterne naine en France se reproduit essentiellement sur le littoral méditerranéen et le long du cours de la Loire. Sur la façade méditerranéenne les sites de nidification les plus importants sont la Camargue et les étangs montpelliérains. Les oiseaux quittent le territoire entre la fin juillet et la fin septembre et vont hiverner en Afrique de l'Ouest. Ils reviennent au printemps, à partir de début avril (parfois dès mi-mars) en Méditerranée et sur la façade Atlantique. L'oiseau s'observe régulièrement entre mai et juillet à l'intérieur des terres et en Corse.

Considérée globalement en déclin à l'échelle de l'Europe et Rare en France, l'espèce est toutefois en augmentation dans plusieurs pays et stable dans de nombreux autres, notamment en Espagne. L'effectif français semble, quant à lui, se maintenir malgré de fortes fluctuations dues aux conditions climatiques.

Habitat, exigences écologiques, menaces potentielles

Les milieux fréquentés par l'espèce sont très typés, même si on assiste depuis peu à une certaine diversification : la Sterne naine a besoin pour se reproduire d'îlots sableux dénudés situés dans le lit des rivières ou sur le littoral. Les milieux artificiels tels que les salines peuvent fournir des sites de substitution eux-mêmes très prisés. Cette petite Sterne se nourrit de poissons dont la faible taille ne la met pas en concurrence avec d'autres espèces se reproduisant dans les mêmes milieux (Mouettes, Sterne pierregarin). En revanche, elle peut être victime de la prédation exercée par d'autres Laridés comme le Goéland leucophaée par exemple.

En France, trois principales menaces pèsent sur l'espèce : les modifications du régime hydraulique des cours d'eau modifiant ses lieux de nidification (îlots sableux dans le lit des rivières), l'abandon des salines, ainsi que les aménagements et dérangements liés à la fréquentation humaine. Dans les secteurs ne bénéficiant d'aucune protection réglementaire, les colonies de Sterne naine régressent de manière significative.

Propositions de gestion, d'expérimentations et d'axes de recherche

La majorité des sites de nidification de l'espèce en France bénéficient de mesures de protection fortes. Cependant certains d'entre eux, comme les étangs montpelliérains, ne font pas encore l'objet de mesures réglementaires ou foncières. La protection des sites doit, par ailleurs, s'accompagner de mesures de gestion et de surveillance pour garantir la conservation de cette espèce particulièrement sensible.

Sources bibliographiques utilisées :

ROCAMORA G., YEATMAN-BERTHELOT D. - 1999 - Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF et LPO. Paris. 598 pp.



Source : aquarelle de Serge Nicolle et carte : site Natura 2000 "Oiseaux" de la commission européenne

jaune = oiseau estivant
vert = oiseau résident
bleu = oiseau hivernant

La Talève sultane *Porphyrio porphyrio* Linné, 1758

Oiseaux, Gruiformes, Rallidés

Principales caractéristiques et répartition

La Talève sultane, appelée aussi Poule sultane ou Porphyron bleu, est un oiseau très coloré. C'est une espèce sédentaire d'affinité tropicale et subtropicale largement distribuée de l'Afrique à la Nouvelle-Zélande. En Europe aujourd'hui, l'essentiel de sa population (3500 à 5000 couples) se trouve en Espagne où l'effectif se reconstitue depuis les années 1980 suite à une forte régression.

En France, la Talève sultane a d'abord été observée de manière occasionnelle puis, à partir des années 1990, de façon assez régulière et en petit nombre dans le Midi de la France. Cette progression est à mettre en relation avec le succès de sa réintroduction depuis 1989 en Espagne, dans le Parc catalan des Aiguamolls de l'Empordà. Dans le sud de la France, l'espèce a d'abord été observée en 1995 sur l'étang du Canet dans les Pyrénées orientales (population estimée à au moins 10 couples en 1997) ; aujourd'hui on note sa présence des Pyrénées-Orientales aux Alpes-Maritimes ainsi qu'en Corse-du-Sud, avec une prépondérance en Camargue (au moins 11 individus observés). En dehors de certains sites comme dans les Pyrénées orientales et en Camargue où les oiseaux sont présents en continu et nichent sur place, les apparitions dans le sud de la France ont lieu en automne et en hiver et seraient à mettre en relation avec une dispersion postnuptiale. Ailleurs en France, l'espèce est très occasionnelle.



En Europe, l'espèce en limite d'aire de répartition est considérée comme "Rare".

Habitat, exigences écologiques, menaces potentielles

La Talève sultane fréquente les zones humides et les cours d'eau lents, riches d'une abondante végétation palustre. En Espagne, cet oiseau a colonisé les lagunes littorales mais également les zones humides intérieures. Elle pourrait encore trouver en France méridionale de nombreux milieux lui convenant.

Le déclin de la population espagnole était dû à l'importante altération des zones humides (drainage, mise en culture, du riz notamment) et à la chasse. L'espèce a progressé dans ce pays suite à l'adoption de son statut d'espèce protégée et à la protection de ses habitats. Cependant, de nouveaux signes de déclin, qui pourraient être les conséquences des récentes sécheresses, sont apparus récemment.

Propositions de gestion, d'expérimentations et d'axes de recherche

Actuellement en France, l'espèce n'est classée ni comme espèce chassable, ni comme espèce protégée. Selon les acteurs de la conservation, le statut d'espèce protégée lui permettrait peut-être de s'installer durablement dans le Midi de la France et notamment en Camargue et en Corse, où les marais offrent son habitat de prédilection.

Sources bibliographiques utilisées :

DUBOIS P.J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU, P. - 2000 - Inventaire des oiseaux de France, avifaune de la France métropolitaine. Editions Nathan. 397 pp.

ROCAMORA G., YEATMAN-BERTHELOT D. - 1999 - Oiseaux menacés et à surveiller en France. SEOF et LPO. Paris. 598 pp.

YEATMAN-BERTHELOT D., JARRY G. - 1994 - Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France (1985-1989). SOF. Paris. 776 pp.